

REUNION DU 17 DECEMBRE 2020

Ordre du jour :

Tarifs municipaux 2021, Convention de mise à disposition de matériel, Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps, Désignation des membres du C.C.A.S, Personnel communal: créations de postes, Budget lotissement- Décisions modificative, Travaux de mise en conformité : Achats de terrains dans le périmètre du captage des eaux, Rectification des prix de vente des terrains du lotissement du Château d'eau, Motion « Pour que vive l'Aubrac », loyer commerce (EURL CG COIFFURE) et questions diverses.

Présents : tous les membres du Conseil Municipal sauf Madame RODHES Adélaïde, absente excusée.

DELIBERATIONS

*** Tarifs municipaux 2021**

Voir tableau annexe.

Accord du Conseil Municipal.

La question est posée de savoir s'il est possible d'établir 2 factures semestrielles : à voir.

*** Convention de mise à disposition de matériel**

Monsieur le Maire présente la convention entre les communes de Lafeuillade-en-Vézie et Leucamp.

Il précise que la mise à disposition de l'épareuse est consentie moyennant la somme de 14€ H.T soit 16,80€ T.T.C de l'heure. Il précise également les conditions d'entretien et de réparation.

Accord du Conseil Municipal.

*** Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps**

Monsieur le Maire présente le Compte Epargne Temps au Conseil Municipal. Il précise que le Comité Technique a émis un avis favorable à la mise en place de ce dispositif.

Accord du Conseil Municipal.

*** Désignation des membres du C.C.A.S**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer Madame Isabelle BOUYGUES au sein du Conseil d'administration du C.C.A.S. il faut donc procéder à de nouvelles élections. A l'issue du scrutin, Madame PUECH Marie-Paule remplace la conseillère sortante. Le reste du Conseil d'administration reste inchangé.

*** Personnel communal : Créations de postes pour les agents de l'école**

Monsieur le Maire explique qu'en raison du changement du nombre de semaines scolaires (36 contre 35 auparavant) il est nécessaire de procéder à une modification de postes afin de modifier le temps de travail des agents affectés à l'école.

Accord du Conseil Municipal.

*** Budget lotissement- Décisions modificatives n°1-2020**

Ecritures budgétaires sur le budget lotissement.

Accord du Conseil Municipal.

*** Travaux de mise en conformité des captages : achats de terrains**

Monsieur le Maire explique qu'afin d'effectuer les travaux de mise en conformité des captages, il est nécessaire pour la commune d'acquérir les terrains de Messieurs FAU Christian et BOUISSOU Alain. Il propose d'acquérir ces terrains sur la base de 0,80€ le m².

Accord du Conseil Municipal.

Concernant Madame BLANC, l'acquisition de son terrain interviendra après les travaux.

*** Rectification des prix de vente des terrains du Lotissement du château d'eau**

Les prix de vente des terrains du lotissement ont été fixés par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2019. Suite à la réalisation du document d'arpentage par le géomètre, les surfaces des lots n°1-9-10-11-12-13-14-15-16-17-19 ont été légèrement modifiées. Il est donc nécessaire de rectifier le prix de vente de ces lots, le prix au m² restant identique à la délibération du 26/09/2019.

Accord du Conseil Municipal.

*** Motion « Pour que vive l'Aubrac »**

L'AMF15 propose aux collectivités de se mobiliser afin de conserver « L'Aubrac » ligne SNCF du Massif Central.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal une motion « Pour que vive l'Aubrac ».

Accord du Conseil Municipal.

*** Loyer commerce : Demande de Madame GLAYAU Christine**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Madame GLAYAU Christine demandant au Conseil Municipal, en raison de la crise sanitaire et du confinement, l'exonération de son loyer du mois de novembre 2020.

Accord de la majorité du Conseil Municipal. Précision est faite qu'il s'agit là d'une exonération à titre exceptionnel et par solidarité.

QUESTIONS DIVERSES

*** Organisation du temps scolaire**

La question se pose de savoir si la commune décide d'adopter un rythme scolaire sur 4 jours ou le conserver sur 4 jours et demi. La réponse doit être donnée avant le 22 janvier en cas de changement. Les institutrices sont favorables aux 4 jours et demi. Les parents d'élèves ont été sollicités afin de connaître leur position. La position sera arrêtée au prochain conseil d'école.

Le conseil municipal tranchera si les avis sont différents.

*** Purificateur d'air pour la cantine**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'achat de ce dispositif bénéficie d'une aide de la Région à hauteur de 80% dans la limite de 1 800€ de dépenses.

Les filtres sont à changer au bout de 3 ans. Le devis en notre possession s'élève à 1 804,00€H.T

Refus du Conseil Municipal.

*** Videoprotection à la Zone d'activités**

Monsieur le Maire présente l'étude pour la mise en place de cette vidéo protection.

Vu le coût de la maintenance annuelle qui serait à la charge de la commune, le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable.

*** Devis coussins Berlinois**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la mise en place de coussins berlinois ainsi que la signalétique obligatoire est envisagée au lotissement du Puy des Vieilles. Le prix pour un coussin s'élève à 1 611,00TTC soit dans le cas présents 1 611 X 2.

Le Conseil Municipal reparlera de ce projet lors d'une prochaine réunion.

*** Démolition de la maison Puech**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 3 devis ont été demandés.

Longuecamp : le devis s'élève à 12 104€ TTC

Lapierre : le devis s'élève à 11 952€ TTC (pas de dégazage, et l'enlèvement de la cuve n'est pas notée sur le devis).

En cas de démolition si un projet peut être envisagé, la démolition pourra être prise en compte dans les demandes de subvention.

*** Fleurissement 2021**

Proposition est faite de fleurir uniquement les lieux suivants : Mairie, Ecole, commerces, ainsi que quelques massifs notamment le rond-point et quelques bacs à fleurs afin de réduire le coût.

Le coût actuel de cette opération s'élève à 1 800€.

*** Projet santé**

Une réunion de maires et de médecins de la communauté de communes du Pays de Montsalvy a eu lieu afin de réfléchir sur l'offre de santé sur le territoire. Cette rencontre a été animée par Christian Montin.

Il en ressort que les médecins ne veulent plus s'installer seuls. Le projet de santé permet aux acteurs de s'organiser entre eux.

Actuellement, il existe 3 pôles : Montsalvy, Calvinet, Lafeuillade / Lacapelle.

Le but est de maintenir ces 3 pôles.

Actuellement deux médecins sont intéressés pour s'installer sur la commune fin 2021. Si un nouveau médecin s'installe, il travaillera avec les autres sur le projet santé qui découlerait sur la maison de santé.

Reste à déterminer le lieu.

La dynamique de ce projet est positive et les professionnels de santé sont très intéressés : ostéopathe, infirmiers, kinésithérapeutes ainsi que le médecin de Calvinet et le Docteur Gapihan.

Ce projet peut bénéficier d'aides dans le cadre de la zone de Revitalisation Rurale.

*** Déchets**

Présentation par Monsieur le Maire du guide pratique gestion et prévention des déchets.

Le tarif actuel de la redevance s'élève à 170,00€. Ce tarif est stable depuis 2018 mais les dépenses augmentent de 2,3% par an ce qui entraîne une hausse de 15% des tarifs de base.

La redevance annuelle va donc passer de 170,00€ à 195,50€ / an.

*** Bulletin Municipal**

Monsieur le maire remercie les membres de la commission communication qui a élaboré ce nouveau format de bulletin. Il sera distribué dans les boîtes prochainement.

*** Colis**

Compte tenu du contexte sanitaire, la mairie ne pourra pas organiser cette année le repas de Noël des aînés. En lieu et place, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a décidé d'offrir aux personnes de plus de 70 ans un colis de Noël composé de produits achetés auprès des commerçants de la commune.

*** Travaux école pendant les vacances**

Une salle est à débarrasser samedi pour la mise en place d'un point d'eau dans la salle de réunion des professeurs..